

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

FONCTIONNEMENT POUR TOUS LES ACCUEILS



Les équipes d'animation travaillent en respectant la convention internationale des droits de l'enfant, veillent à ce que chaque enfant bénéficie du droit à la création, à l'imaginaire, au jeu, aux rêves et à l'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives, dans le respect des principes de la citoyenneté. Ce fonctionnement pédagogique vise à autonomiser l'enfant dans un environnement chaleureux où le respect de son rythme est une priorité.

Les règles de vie sont dans le même esprit que celles appliquées lors du temps scolaire. Elles sont essentielles à la socialisation de l'enfant.

- ♦ Vivre ensemble
- ♦ Le respect de l'adulte et des autres enfants
- ♦ Le respect du matériel et des locaux
- ♦ Le respect du déroulement de l'activité, de l'atelier, de l'étude, du repas et des jeux sur la cour.

**Pour nous contacter
pour tout renseignement :**

Administration du service et du Portail Familles
Mairie, 3 rue de la Mairie
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

• Manuela Crespel
02 99 05 20 11
viedelacite@ville-noyal-chatillon.fr

Service Vie scolaire

Pôle enfance La marelle
45 Avenue de Bretagne
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

• Responsable du service : Catherine Bouthemy
06 32 64 22 70 / 02 99 05 26 71
vie.scolaire@ville-noyal-chatillon.fr

• Accueil périscolaire : Matthieu Le Gal
06 32 64 22 69 / 02 99 05 26 71
periscolaire@ville-noyal-chatillon.fr

RÉSERVATIONS DES PRESTATIONS

Les réservations se font uniquement en ligne sur le Portail Familles :

<https://noyal-chatillon.portail-familles.net/>

Si vous n'avez pas de compte, compléter le formulaire de création de compte sur le Portail Familles

Les tarifs sont consultables en ligne.

HORAIRES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MUNICIPAUX

Service	Ecole publique maternelle Le chat perché	Ecole publique élémentaire Le chat perché	Ecole privée Saint Amand
Accueil périscolaire	7h30 - 8h20	7h30 - 8h20	Organisé par l'école 7h30 - 8h30
Ouverture de l'école	8h20	8h20	8h35
Horaires de classe	8h30 - 11h45	8h30 - 12h	8h45 - 12h
Pause méridienne municipale	11h45 - 13h20	12h - 13h35	12h - 13h20
Ouverture de l'école	13h20	13h35	13h20
Horaires de classe	13h30 - 16h15	13h45 - 16h15	13h30 - 16h30
Accueil périscolaire	16h15 - 18h30	16h15 - 18h30 Sur réservation : étude de 16h30 à 17h30	Organisé par l'école 16h45 - 18h45

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À L'ÉCOLE LE CHAT PERCHÉ

L'accueil périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés.

L'animation et l'aménagement des locaux sont pensés pour permettre à vos enfants d'évoluer dans un cadre agréable et sécurisé pour un bon déroulement de la journée.

ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR

Les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire peuvent être accueillis par les équipes d'animation avant et après l'école, sur réservation.

- ♦ Le matin : de 7h30 à 8h20
- ♦ Le soir : de 16h15 à 18h30

A noter : l'accueil du soir comprend le goûter.



ÉTUDE

L'étude est facultative et sur réservation.

Le temps d'étude est proposé lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 17h30, après le goûter. Il est mis à profit pour le travail personnel de l'élève et non pour le jeu. Le temps d'étude est un temps de travail et non un mode de garde. Pour ne pas perturber le travail, les parents ne peuvent pas venir chercher leurs enfants avant 17h30.

Après l'étude, les enfants inscrits à l'accueil périscolaire sont pris en charge dans la continuité du service jusqu'à 18h30.

A noter : l'étude comprend le goûter.



RESTAURATION SCOLAIRE ET PAUSE MÉRIDienne



LES REPAS

Tout enfant bénéficie le midi d'un repas équilibré, préparé par le chef gérant de la cuisine centrale municipale.

Pendant l'année, différentes animations à la semaine seront proposées à vos enfants : la semaine du goût, la citoyenn'attitude, la semaine du fair-play, la semaine des 4 ballons....

L'équipe d'animateurs prend en charge les enfants dès la sortie des classes le midi.

A L'ÉCOLE PUBLIQUE LE CHAT PERCHÉ

- ♦ **En maternelle**, les enfants déjeunent en deux services à table :

De 11h45 à 12h30 : repas pour les enfants des classes de TPS/PS et jeux pour les enfants des classes de MS/GS (dans la cour ou dans la salle du périscolaire ou dans la salle de motricité : petits jeux menés, jeux de société, de construction, histoires contées...)

De 12h30 à 13h15 : repas pour les enfants des classes de MS /GS et préparation à la sieste pour les enfants des classes de TPS/PS.

- ♦ **En élémentaire**, les enfants déjeunent au self :

De 12h à 13h30, avec un ordre de passage par niveau : les enfants des classes CP mangent en premier puis un tableau de roulement est mis en place chaque semaine pour les enfants des autres classes afin d'alterner leur heure de déjeuner. Un temps de jeux de cours ou ateliers au choix est proposé aux enfants.

A L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT AMAND

- ♦ **En maternelle**, les enfants déjeunent de 12h à 12h45 puis jouent dans la cour de l'école.
- ♦ **En élémentaire**, les enfants déjeunent avec deux services à table au restaurant scolaire La marelle :

A 12h pour les CP/CE1

A 12h35 pour les CE2 au CM2.

Un temps de jeu est proposé dans leur cour, avant ou après le repas en fonction des classes.

